NOTIFICATION SEA

pour expéditions vers le Canada

LIVINGSTON
Simplifier le commerce

Le transporteur/chauffeur doit remplir ce formulaire et l'envoyer par télécopieur ou courriel avec tous les documents, y compris le connaissement, au moins 3 heures avant l'arrivée.

Par télécopieur : (866) LIV-INTL / (866) 548-4685
Par courriel : transmettre des fichiers multipages individuels à cdnimports@livingstonintl.com

- Remplissez les zones à l'encre **noire ou foncée** (évitez les retards à cause d'informations illisibles : surtout point d'entrée, heure d'arrivée et contact) et numérotez les pages 1 de 3, 2 de 3, 3 de 3, etc. **Rappel** : Chaque pièce jointe = 1 expédition.
- **Tous** les documents, y compris la feuille maîtresse du manifeste et le connaissement avec l'ORIGINAL de l'étiquette de code-barres SEA, DOIVENT être présentés à la douane à l'arrivée.

Nom du transporteur	
Nom du chauffeur	
Tél. cellulaire du chauffeur	
Tél. du répartiteur du transporteur	

Pour vérifier l'état des télécopies ou créer une alerte par courriel quand l'ASFC approuve votre expédition SEA, accéder à www.PARStracker.com ou téléphoner au 866-548-7277, 30 minutes après l'envoi des télécopies.

Heure estimée d'arrivée à la frontière

Date (aaaa/mm/jj) 2 0 1 | **Time** (hh:mm) Heure de l'Est (GMT – 5 h)

Camion nº	
Remorque nº	
Nbre de caisses/palettes	
Poids	

Nº SEA

Placer ici un code-barres SEA supplémentaire.
L'original doit figurer sur le connaissement ou la facture.
Inscrire ci-dessous si nécessaire.
Il faut télécopier le PAPS au 1-877-548-7277.

Le nº SEA doit être identique au Numéro de contrôle du fret (NCF). Ne pas confondre avec le NRMT pour le manifeste électronique

Nº de client Livingston (si connu)

Nom du client	

No d'équipe Livingston (si connu)

Nº du poste-frontière

Inscrire ci-dessous le code de 3 chiffres du poste-frontière. Si ce code change, il faut changer le poste-frontière du manifeste avant de demander à Livingston de communiquer le changement à l'ASFC.

En cas d'échec des procédures SEA
Il faut associer le numéro de contrôle du fret d'origine (SEA) à l'expédition, en inscrivant ou en dactylographiant le numéro de contrôle du fret SEA sur un document de contrôle du fret vierge (A8A). Autrement, sur les documents de contrôle du fret à code-barres, on peut indiquer le numéro de contrôle du fret SEA erroné dans le champ de numéro précédent et biffer le numéro de contrôle du fret à code-barres. Dans les deux cas, il faut inscrire les mots « **SEA erroné** » sur le document de contrôle du fret.